



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hygiène et sécurité

Question écrite n° 107232

## Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'évolution des maladies nosocomiales. Selon l'Institut national de veille sanitaire, 4 200 personnes meurent chaque année en France d'une maladie nosocomiale, aussi appelées infections liées au soin, soit 2,8 % des patients qui décèdent à l'hôpital. Ainsi, dix ans après la création du réseau national d'alerte, d'investigation et de surveillance des infections nosocomiales, et surtout à mi-parcours du plan stratégique mis en place en 2009, l'Institut relève les progrès d'hygiène effectués dans les hôpitaux. Ces derniers ont travaillé sur la transmission de ces maladies, qui se fait *via* les soins et les soignants. Au total, 86,8 % du personnel hospitalier utilisait des solutions hydroalcooliques pour les mains en 2009, là où ils n'étaient que 32,4 % en 2005. Dans presque tous les blocs opératoires, l'un des principaux lieux de contamination, une surveillance a été mise en place alors que plus de la moitié d'entre eux ne le faisait pas en 2003 (54,4 % exactement). À l'origine de ces améliorations, « une démarche d'affichage public qui a incité très fortement les établissements à s'engager dans la surveillance ». Cependant cette surveillance n'a un effet qu'à court terme: cette réduction est importante dans les premières années d'implantation de la surveillance, puis elle tend à s'arrêter avec une stabilisation du taux. Par exemple, les entérobactéries, qui provoquent des infections, particulièrement chez les patients dont le système immunitaire est déficient, sont en hausse constante. Un nouveau cap a même été franchi avec l'apparition de nouvelles bactéries, beaucoup plus résistantes aux traitements. En outre il existe un usage souvent excessif des antibiotiques. Plus résistantes, les souches se transmettent aussi plus facilement. Il lui demande donc quelles mesures il entend prendre pour renforcer la lutte contre les maladies nosocomiales et assurer une diminution pérenne de celles-ci.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Eckert](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (7<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 107232

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 mai 2011, page 4425

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)